



SUPREME COURT OF YUKON
The Honourable Mr. Justice Ronald S. Veale

NOTE DE SERVICE

Aux: Membres du barreau
De: M. le juge R.S. Veale
Date: Le 15 janvier 2016
Object Directives de pratique

Veillez trouver ci-joint les directives de pratique révisées, en vigueur le 15 janvier 2016. Toutes les directives de pratique antérieures sont abrogées à la même date.

Parmi les changements apportés, mentionnons que les directives de pratique sont désormais regroupées en domaine d'application. Les tables jointes au présent avis établissent la concordance avec les anciennes directives de pratique et soulignent certains des changements les plus importants.

J'aimerais remercier le comité chargé des directives de pratique, auquel se sont aussi joints monsieur le juge Leigh Gower, Grant Macdonald, Pippa Lawson, Edwige Graham et Andrea Bailey.

J'aimerais aussi remercier Mme Suzanne Pellerin pour une excellente traduction des directives de pratique.